

RAPPEL DE PRODUIT

BANON FERMIER AOP 100G, CAILLÉ DOUX FERMIER DE CHÈVRE AU LAIT CRU ET FROMAGES DE CHÈVRE FERMIER AU LAIT CRU DE TYPE LACTIQUE GAEC DE LA BELLIMURE

Alimentation / Lait et produits laitiers

Banon fermier AOP 100g, Caillé doux fermier de chèvre au lait cru et fromages de chèvre fermiers au lait cru de type lactique

Marque : **GAEC DE LA BELLIMURE**

Modèle ou référence : **Banon fermier AOP 100g fromage de chèvre au lait cru Caillé doux (tomme à l'ancienne) fermier de chèvre au lait cru Fromage de chèvre fermier au lait cru de type lactique**

- **Lot Les lots du 08/05/2024 au 18/07/2024 Date de durabilité minimale 12/09/2024**

Conditionnements : Nu

Date de commercialisation : 08/05/2024

Date de fin de commercialisation : 19/07/2024

Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur

Marque de salubrité : FR 84.107.001 CE

Zone géographique de vente : Régions : Provence-Alpes-Côte d'azur

Distributeurs : Le Bar du Cours 84390 Saint Christol
d'Albion Hôtel Restaurant Les Voyageurs 84440 Saint Saturnin les Apt Restaurant le Saint-Hubert 84440 Saint Saturnin les Apt Gîte La Fontaine 04 Simiane la Rotonde Boulangerie Chapeau Rouge 04 Simiane la Rotonde



Publication du : 23/07/2024

Motif du rappel : Risque de présence de *Yersinia enterocolitica*

Risques encourus : Autres contaminants biologiques.

Description complémentaire du risque : Les infections à *Yersinia enterocolitica* provoquent une gastro-entérite aiguë s'accompagnant de fièvre, diarrhées et douleurs abdominales, et survient généralement 2 à 7 jours après la consommation.

Conduite à tenir : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.

Numéro de contact : 0769972535

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : **19/08/2024**

Informations complémentaires publiques : Par mesure de précaution, les produits sont retirés afin de ne pas exposer les consommateurs à un éventuel risque *Yersinia enterocolitica*. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient des symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 10 jours après la consommation.

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

